

Exposé des représentants bahutu et certains
autres bahutu.

Astrida, le 21 Octobre 1957.

A Sa Majesté Mutara III Rudahigwa Mwami du Ruanda
Président du Conseil supérieur du Pays
Nyanza-Ruanda.-

Sire,

Conformément à la devise du Ruanda "Imbaga y'Inyabutatu
Ijya mbera" - et vu l'actualité Ruandaise en remous, nous nous permettons en
tant que habitants du Pays d'émettre le voeu suivant:

- 1/La mise en application du principe que le Mwami Chef de la hiérarchie et
Père de tous, n'a ni race, ni clan, et veille aux intérêts de tous ses sujets.
- 2/Que dans le cadre du voeu émis par le Conseil supérieur du Pays tendant à
doter l'Administration Indigène du Pays des aides au Mwami; en conformité
avec le décret du 14 juillet 1952 en son article 26, il soit pourvu à une
création d'une triple représentation de batutsi, de bahutu, et de batwa dans
tous les services nécessaires à l'administration du pays.
- 3/Qu'en assistance du Mwami soit élu 1 mututsi, 1 muhutu, 1 mutwa. Ceux-ci
assisteraient le Mwami dans toutes les opérations administratives du pays
d'une façon permanente, simultanée, réellement représentative et conséquemment
indépendante.
- 4/Chacun de ces trois membres seraient élus par suffrage universel et à la
majorité des voix par ses congénères.

De cette façon, Sire, le pays se verra plus enclin à croire à sa réelle démocratisation et cette assertion: (le Mwami est chef Suprême des Batutsi et Maître de tous et de tout - Nyamugira ubutangwa qu'il choisit parmi ses congénères, les chefs et les principaux fonctionnaires de l'Administration du Pays) - serait ainsi contredite. Sans cela il y aurait toujours lieu de croire à une grave ségrégation raciale et à une monarchie absolutiste incompatible avec notre devise et destinée.

Espérant vous voir mettre à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil Supérieur du Pays ces quelques points nous vous prions de bien vouloir recevoir l'assurance de plus profond respect de vos sujets soumis et dévoués.

(sé) Sederi. (sé) Habyarimana. J. (sé) Joseph Sarto Sindiro.

(sé) Sayabatona (sé) Nzeyimana Isidore. (sé) Kanyaruka Joseph.

(sé) Munyangaju A.

A Sa Majesté Mutara III Rudahigwa, Mwami du Ruanda
Président du Conseil Supérieur du Pays-Ruanda.

Sire,

Nous avons l'honneur de vous remettre en information, à votre Excellence de Président du Conseil Supérieur du Pays-Ruanda.

Nos notes commentaires en Français et Kinyarwanda, de celle, surnommée, "Manifeste des Bahutu", dont votre Majesté est saisie, et qui sous Votre Patronnage, doit faire l'objet de Votre Conseil.

Nous osons nous permettre la respectueuse liberté, de souhaiter à Votre Excellence Royale, la bonne réception et heureuse : compréhension de ~~présentes~~ Notes.

Nous terminons en Vous réaffirmant, Sire, notre plus grand attachement à Votre dignité Royale, et nos vœux les meilleurs, pour notre Ruanda.

(sé) Joseph Habyalimana Gitera.

(sé) Bendantunguka Vianney.